

RESTRUCTURATION DU MARCHÉ D'INTERET NATIONAL
 SUR LE SITE DES ARNAVAUX A MARSEILLE (13)

COMPTE-RENDU DE REUNION UTILISATEURS KISSAO
 DU 04/12/2015 ET DU 26/01/16

Lot 3 : Froid industriel

Lot : 4 : Plomberie / Climatisation

Lot 6 : Sprinklage

La Seyne, le 27/01/2016

Réf. : 6128-20160126-DET-JPR

Intervenant	Nom	Représenté par	☎		Mail	PRESENT	ABSENT	CONVOQUE	DIFFUSION
			Fixe	Mobile					
MAITRE D'OUVRAGE	SOLEAM	Mme. DARDENNE	04 88 91 91 21		f.dardenne@soleam.net				X
	KISSAO	M. LAGACHE							X
	KISSAO	M. FLOUX	04 91 11 18 53	06 60 91 63 83	c.floux@kissao.com	X			X
ARCHITECTE	CCD Architecture	M. DANIEL	04.91.42.77.76		ccd.architecture@wanadoo.fr				X
BUREAU D'ETUDES	ADRET (Rédacteur)	JP. ROCHE	04 94 10 87 50	06 08 61 45 08	laseyne@adret.net	X			X
OPC	CET VARNIER	M. VARNIER	04 94 74 66 99		Cet.varnier@wanadoo.fr				X
BUREAU DE CONTROLES	SOCOTEC	M. TAURAN		06 03 18 70 75	romain.tauran@socotec.com				
CSPS	DEKRA	M. DAROIT	04 91 36 42 37	06 17 26 43 07	bruno.daroit@dekra.com				
Entreprises									
LOT 3 : FROID INDUSTRIEL	AXIMA REFRIGERATION	M. ALTWIES		06 08 41 81 30	Gregory.altwies@cofelyaxima-gdfsuez.com	X			X
LOT 4 : PB / CLIMATISATION	VIRIOT HAUTBOUT	M. HAUTBOUT	04.42.70.05.43	-	viriot.hautbout@wanadoo.fr				X
LOT 6 : SPRINKLAGE	COFELY AXIMA	M. PICHON		06 21 04 47 78	Damien.pichon@cofelyaxima-gdfsuez.com				X

Remarques	Entreprises
Les installations techniques ne doivent pas descendre à moins de 5.85m dans les zones de stockage.	Tous
Les afficheurs des chambres froides seront installés à l'extérieur des chambres, à droite de chaque porte.	AXIMA REFRIGERATION
Les afficheurs des halles de stockage seront installés côté halle à droite de la porte d'accès à la zone bureaux.	AXIMA REFRIGERATION
Les évaporateurs double flux seront implantés dans les circulations dans les zones de stockage de façon à souffler dans l'axe des circulations ; pour les zones rackées, prévoir des évaporateurs de 50 cm de haut ; pour la zone de préparation rester sur les évaporateurs proposés de 68 cm de haut.	AXIMA REFRIGERATION
L'équipement des murisseries reste conforme au CCTP ; le plafond diffuseur est supprimé : les évaporateurs seront installés de façon à souffler dans le sens de la longueur de la chambre ; prévoir le système de chauffage et d'extraction dito CCTP ; fournir le détail d'exécution pour validation ADRET et KISSAO.	AXIMA REFRIGERATION
Les postes de contrôle des installations de froid de KISSAO 1 et KISSAO 2 seront positionnés dans les 2 bureaux d'accueil.	AXIMA REFRIGERATION
Les reports d'alarmes des installations de sprinklage de KISSAO 1 et KISSAO 2 seront positionnés dans les 2 bureaux d'accueil.	AXIMA SPRINKLAGE
Les commandes centralisées des installations de DRV de KISSAO 1, KISSAO 2 et OPA seront positionnées en façade de chaque armoire électrique dans les placards dédiés.	VIRIOT HAUTBOUT

Auteur	JPR
Véridité	
Validé	
Phase	DCE
Ind.	0
Date	Mars 2015
Réf.	6128

3 FROID INDUSTRIEL

Nota : la halle de stockage OPA, l'ensemble du bâtiment SOMIMAR et toutes les zones de vente et de stockage du marché aux fleurs (hors chambres froides) ne sont pas traités.

3.1 DIMENSIONNEMENT

3.1.1 Conditions extérieures de base

Elles sont :

- hiver :
 - * température sèche : - 5°C
 - * hygrométrie : 90°
- été :
 - * température sèche : + 34°C
 - * température humide : + 21,5°C

3.1.2 Conditions intérieures de base

Les températures à maintenir sont :

- halle stockage KISSAO : +8° C
- chambres froides KISSAO : 1° C
- chambres froides OPA et marché aux fleurs : +4° C
- MURISSERIES : 13° C froid / 17° C chaud

*Nota : en hiver, les locaux ne seront pas chauffés et la réfrigération restera en service pour un maintien de température vers le bas.
L'hygrométrie relative ne sera pas contrôlée, toutefois, en été, dans les chambres froides à 1° C, l'hygrométrie ne devra pas descendre en dessous de 90 %.*

3.1.3 Occupation des locaux et engins de manutention

- halle : 1 occupant pour 40 m²
- dégagement thermique horaire des engins de manutention : 8kW par engin

3.1.4 Calcul des condenseurs à air

Les condenseurs seront déterminés avec les paramètres ci-après :

- la différence entre la température maxi d'air à l'extérieur et la température de condensation sera de 10 °C
- la puissance sera calculée, tous les compresseurs en service, pour des conditions de fonctionnement suivantes (remontées en pression d'aspiration) :
 - * 0 / + 55° C pour la production de froid des chambres froides

3.1.5 Calcul des évaporateurs

Les écarts de température (pincement) entre la chambre réfrigérée et celle d'évaporation sera de 8° C.

3.1.6 Isolation des locaux réfrigérés

L'isolation prévue est :

- parois : construction en panneaux sandwich de polyuréthane ou similaire, épaisseur 80 mm,
- sol : sur terre-plein avec isolation surfacique
- plafond : identique aux parois

Auteur	JPR
Vérfié	
Validé	
Phase	DCÉ
Ind.	0
Date	Mars 2015
Réf.	6128

Prévoir :

- liaisons frigorifiques, y compris raccordements
- liaisons électriques entre centrales et armoires, y compris raccordements, câbles, chemins de câbles, etc....

3.2.1.3

Centrale murisseries

La centrale froid pour les 2 murisseries du bâtiment KISSAO sera prévue au R407F. Elle sera de marque PROFROID ou équivalent.

Ses caractéristiques seront les suivantes :

- puissance : à définir en intégrant 20 % de surpuissance pour secours
- 3 compresseurs semi-hermétiques dont 1 à garder en secours
- bouteille liquide avec alarme fluide, soupapes et vannes
- automate programmable communiquant
- bouteille de récupération d'huile
- pressostats HP et BP, manomètres HP et BP, thermomètres
- filtre déshydrateur monté en bypass
- comptage horaire par compresseur
- option alarme FTL
- option soupape double
- option vanne d'aspiration

Elle sera située en extérieur sur la terrasse technique, montée sur châssis métallique, via plots antivibratiles.

Prévoir :

- liaisons frigorifiques, y compris raccordements
- liaisons électriques entre centrale et armoire, y compris raccordements, câbles, chemins de câbles, etc...

3.2.2

Evaporateurs

Les évaporateurs seront de type :

- cubique dans les chambres froides
- double flux dans la halle de stockage et les murisseries

Ils fonctionnent tous au R407F.

Les évaporateurs seront de marque PROFROID ou équivalent ; leur hauteur sera la plus faible possible.

Ils seront conformes à la réglementation sanitaire avec carrosserie en tôle d'acier galvanisé peinte (plastique proscrit). Ils seront de type à double flux de soufflage d'air (DF). Les implantations seront en accord avec le plan joint. Ils comporteront des batteries ayant un pas d'ailettes de 3.5 mm.

La ventilation sera silencieuse, la vitesse de rotation des ventilateurs étant limitée à 500 tr/mn.

Les évaporateurs des murisseries seront équipés de :

- faux-plafonds diffuseur
- système de chauffage
- système d'extraction
- régulation adaptée à un fonctionnement chaud/froid.

Nota : les prestations concernant le gaz ne sont pas prévues au présent lot

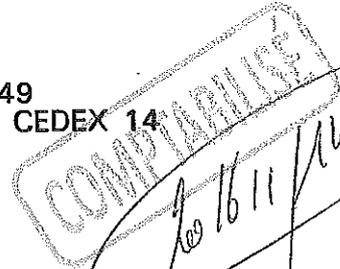
AIR LIQUIDE

FRANCE INDUSTRIE

Original

FACTUREDocument n° : 952794764 Date : 24/11/2016
Devisé : EUR Page n° : 1 / 2

Client facturé : 10532483

NOSAO
Boîte postale BP 349
13014 MARSEILLE CEDEX 14*Mise en service 11/11/2016. No cas*de France Industrie - IM
219
8 SAINT PRIEST CEDEXotre conseiller : Pôle Support Client
él : 04 81 68 00 68 / Fax : 04 37 54 60 80
mail : contact.alfi@airliquide.com

° d'identifiant TVA : FR55799651104

dresse de livraison : 10565943
OSAO
1710 MIN LES ARNAVAUX
3323 MARSEILLEcture à 30% de la commande : 7.590,00€
0% à réception solde 17.710,00€

Description du produit Code produit	Mode de Facturation	Quantité	Prix Unitaire	Prix net Unitaire	Montant Total Net	Code TVA	Prix Indexé*
--	---------------------	----------	---------------	-------------------	-------------------	----------	--------------

SERVICE SUR INSTALLATIONInstallation non standardisée pour la mise en oeuvre de gaz industriels
SZ299

17.710,00 W6

Code TVA	%	Montant HT	Montant de la TVA	Montant TTC
W6	20,000	17.710,00	3.542,00	21.252,00
Total		17.710,00	3.542,00	

Montant total à payer en EUR
TVA acquittée sur les débits**21.252,00**as d'escompte en cas de paiement anticipé
Sanctions de retard en cas de retard de paiement : taux BCE + 10%

indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

Condition de règlement / Mode de paiement : 30j / Date facture / Virement bancaire

Date d'échéance : 24/12/2016

N° : 10532483

Nom et adresse du Payeur : NOSAO - MIN 710 LES ARNAVAUX - 13014 MARSEILLE CEDEX 14

LIQUIDE

FRANCE INDUSTRIE

Original

FACTURE

Document n° : 952625625 Date : 21/10/2016
Devisé : EUR Page n° : 1 / 2

Client facturé : 10532483

Air Liquide France Industrie - IM
119
13 SAINT PRIEST CEDEX
conseiller : Pôle Support Client
: 04 81 68 00 68 / Fax : 04 37 54 60 80
mail : contact.alfi@airliquide.com

Identifiant TVA : FR55799651104
Adresse de livraison : 10565943
SAO
710 MIN LES ARNAVAUX
323 MARSEILLE

NOSAO
Boîte postale BP 349
13014 MARSEILLE CEDEX 14

REÇU le
31 OCT. 2016
Réf: *****

COMPTABILISÉ
20/11/2016

Mme au Service
1/10/2016
Nours

Montant à 30% de la commande : 7.590,00€
Montant à réception solde 17.710,00€

Description du produit Code produit	Mode de Facturation	Quantité	Prix Unitaire	Prix net Unitaire	Montant Total Net	Code TVA	Prix Indexé*
SERVICE SUR INSTALLATION							
Installation non standardisée pour la mise en oeuvre de gaz industriels SZ299		1			7.590,00	W6	

Code TVA	%	Montant HT	Montant de la TVA	Montant TTC
W6	20,00	7.590,00	1.518,00	9.108,00
Total		7.590,00	1.518,00	

Montant total à payer en EUR **9.108,00**
TVA acquittée sur les débits

Escompte en cas de paiement anticipé
Pénalités de retard en cas de retard de paiement : taux BCE + 10%

Pénalité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

Condition de règlement / Mode de paiement : 30j / Date facture / Virement bancaire

Date d'échéance : 20/11/2016

Client n° : 10532483 Nom et adresse du Payeur : NOSAO - MIN 710 LES ARNAVAUX - 13014 MARSEILLE CEDEX 14

AXIMA Réfrigération France SA

AUBAGNE

Suivi technique:
STEPHANE MAHDESSIAN
04 42 18 02 60

Suivi administratif:
MONIQUE DELAUNAY
04.42.18.02.60

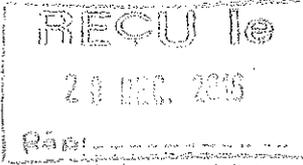
Adresse d'intervention:
NOSAO
2 RUE ODETTE JASSE
LES PORTES EUROMED
13015 MARSEILLE

coupon à détacher, à joindre à votre règlement
Merci

PAIEMENT A ADRESSER
AXIMA REFRIGERATION Fr
CSP TRESORERIE - ENCAISSEMENT
11 Rue Arthur III - CS 40119
44201 NANTES CEDEX 2
ORDRE: AXIMA REFRIGERATION Fr
N°AFFAIRE: R.F57.06024-50
N°CLIENT: 197068
N°FACTURE: 8800504664
IBAN: FR76 3000 3023 6000 0201 2205 105

DOIT:

Adresse de facturation
NOSAO
2 RUE ODETTE JASSE
LES PORTES EUROMED
13015 MARSEILLE



Facture N° 8800504664 du 13.12.2016

OBJET: EXTRACTION D'AIR MURISSERIES

VOTRE ACCORD DU 25/10/2016

EXTRACTION D'AIR MURISSERIES

REPLACEMENT DES VOLETS D'ASPIRATION
REPLACEMENT DANS CHAMBRE FROIDE MURISSERIE
CABLAGE
CONTROLE

COMPTABILISÉ
2016 12 / 1646

Votre référence: . du 21.10.2016
Notre référence: 5002508773

Désignation	Qté	Unité	Prix unit.	
MONTANT HT	1,000	ENS	4.700,00	4.700,00 EUR

SUIVANT FICHE INTERVENTION N° 410712 DU 18 ET 25/11/2016

Signature

✓ PAYÉ

REGLEMENT: Payable à 60 jours à partir de la date de pièce
au 11.02.2017

DOMICILIATION: SOC GEN FR76 3000 3023 6000 0201 2205 105 SOGEFRPP

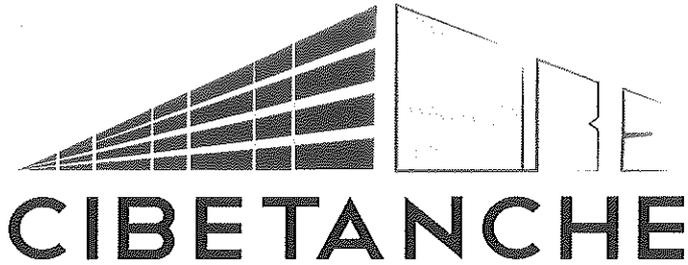
Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. Si retard de paiement, les intérêts seront décomptés au taux de 0,75% par mois plus une indemnité à titre de clause pénale fixée à 20% des sommes impayées. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 EUR

MONTANT H.T.	4.700,00 EUR
TVA 20.00 %	940,00 EUR
MONTANT T.T.C	5.640,00 EUR

TVA acquittée sur les encaissements

AXIMA REFRIGERATION FRANCE - Siège Social - <http://refrigeration.engie-axima.fr>
6, Rue de l'atome - BP.9 - 67801 BISCHHEIM CEDEX
Tél. +33 (0)3 88 19 19 00 - Fax. +33 (0)3 88 19 19 49
SA au capital de 8 925 012 EUR - RCS STRASBOURG 440 267 177 - NAF 3320 B
- Numéro d'identification TVA FR 73 440 267 177

Reçu au Contrôle de légalité le 30 mars 2018



NOSAO
2, rue Odette Jasse
Les Portes d'Euromed
13015 MARSEILLE

Lattes, le 07 Novembre 2016

Affaire : 24-16 REGNIER
MIN ARNAVAUX / BAT KISSAO à Marseille (13)

Facture : F.16.11.003

FACTURE
Suivant Devis N°24-16.10.260 indice 0

CODE	DESCRIPTIF DE TRAVAUX	QTE	P.U.	TOTAL H.T.	Exé.	TOTAL H.T.
1	Découpe du complexe d'étanchéité et d'isolation	1,0	250,00 €	250,00 €	100%	250,00 €
2	Fourniture et pose de sorties supplémentaires sur le bâtiment KISSAO en AG ép 15/10 <i>Diam = Diam 200mm avec chapeau chinois</i>	2,0	300,00 €	600,00 €	100%	600,00 €
3	Reconstitution du complexe d'étanchéité et d'isolation autour des sorties et mise en œuvre des relevés d'étanchéité <i>Implantation des sorties à votre charge</i>	1,0	490,00 €	490,00 €	100%	490,00 €
TOTAL MARCHE / H.T.				1 340,00 €		1 340,00 €

Total H.T. 1 340,00 €
T.V.A. 20% 268,00 €

En votre aimable règlement par chèque à réception de facture

TOTAL SITUATION T.T.C. 1 608,00 €

"En cas de non respect des délais de paiement contractuels, des intérêts de retard au taux de la BCE en vigueur, majoré de 10 points, seront applicables sans aucune mise en demeure préalable"

Règlement à transmettre à notre siège social :
CIBETANCHE S.A.S - 20, route d'Arrentières - BP 64 - 10201 BAR SUR AUBE Cedex
N/ REF. BANCAIRE :
Cpte N° 30004 00875 00020859882 25 – BNP PARIBAS CHAMPAGNE ARDENNE
IBAN N° FR76 3000 4008 7500 0208 5988 225
BIC N° BNPAFRPPCRM

CIBETANCHE
SAS au capital de 500 000 €
4 plan du Nèga Sat - CS 40077
34974 LATIES Cedex
T. 04.67.17.06.51 / F. 04.67.17.06.51
RCS TROYES - 349 259 564